

01.06.2012 - 08:12 Uhr

Résultats 2011 de l'EPER : consolidation des recettes

Zürich (ots) -

Les résultats 2011 de l'Entraide Protestante Suisse sont réjouissants, avec des recettes - hors aide humanitaire - légèrement supérieures à celles de l'année précédente. Le léger recul des recettes totales (CHF 58,2 millions contre CHF 61,8 millions en 2010) s'explique pour sa part par la baisse des recettes affectées à l'aide humanitaire.

A l'été 2011, l'EPER a lancé un appel pour soutenir les victimes de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. Malgré des dons inférieurs à ceux de 2010, année marquée par les catastrophes humanitaires en Haïti et au Pakistan, l'aide humanitaire est restée en 2011 un thème prioritaire du travail de coopération internationale de l'EPER. Celui-ci était axé d'une part sur la reconstruction, d'autre part sur l'aide d'urgence. Ainsi, des habitations ont été remises en état ou reconstruites en Haïti, et des écoles bâties au Pakistan. Durant la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, l'EPER a en outre distribué dès septembre des vivres à plus de 30 000 bénéficiaires au sud de l'Ethiopie. Ce soutien se poursuivra en tout cas jusqu'à mi-2012.

Si les dons ont légèrement reculé, les recettes issues de mandats et de prestations de service pour les pouvoirs publics ont augmenté, aussi bien pour le travail en Suisse que pour le travail à l'étranger. En 2011, l'EPER a fourni des prestations pour un montant total de CHF 53,4 millions (CHF 55,7 millions en 2010). Les dépenses représentées par le travail de développement et coopération et la collaboration avec les Eglises, d'un montant de CHF 19,3 millions, ont été inférieures à celles de 2010 (CHF 21,9 millions). Cette situation s'explique principalement par la forte surévaluation du franc suisse l'an dernier. Les charges induites par le travail d'intégration sociale et de plaidoyer en Suisse, d'un montant de CHF 19,7 millions, ont été légèrement supérieures à celles de 2010 (CHF 19,3 millions). Les baisses de recettes dans certains projets ont été compensées par des hausses de recettes dans d'autres projets ainsi que par le lancement de nouveaux projets.

A l'étranger, les moyens investis ont notamment permis à quelque 77 000 personnes d'augmenter leurs récoltes. Près de 70 000 paysannes et paysans sans terre ont été soutenus dans leurs efforts pour un meilleur accès à la terre, et plus de 120 000 personnes à travers le monde ont pu améliorer leur accès à l'eau. En Suisse, 2206 personnes ont bénéficié des offres d'intégration professionnelle de l'EPER. L'oeuvre d'entraide s'engage pour garantir une procédure équitable à toutes les personnes réfugiées, indépendamment de la décision rendue ultérieurement par les autorités. Pour ce faire, elle offre des conseils juridiques gratuits aux personnes requérantes d'asile dans huit cantons. En 2011, 17 064 consultations pour personnes requérantes d'asile ont ainsi débouché sur la prise en charge juridique de 1639 nouveaux mandats.

De plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel et le rapport financier 2011 de l'EPER. (A télécharger sous format PDF à l'adresse www.eper.ch, ou à commander à l'adresse info@eper.ch ou par téléphone au 021 613 40 70)

L'EPER, l'oeuvre d'entraide des Eglises protestantes suisses, apporte une aide humanitaire, combat les causes de la misère et permet aux plus pauvres d'accéder aux ressources vitales telles qu'eau, nourriture et éducation. L'EPER lutte contre l'exploitation et aide les personnes opprimées à s'organiser et à faire valoir leurs droits. L'objectif est de permettre à chacun de mener une vie autonome dans la dignité quelle que soit son appartenance ethnique ou religieuse. L'EPER collabore avec des organisations partenaires dans plus de 45 pays du monde. Elle vient en aide aux personnes démunies dans leur pays, indépendamment de leur culture, de leur religion ou de leur confession. En Suisse, l'EPER défend les droits des réfugiées et réfugiés, et joue un rôle actif dans des projets de conseil et d'intégration pour les personnes migrantes et suisses socialement défavorisées. Compte pour les dons : CP 10-1390-5

Contact:

Informations complémentaires : Olivier Graz, responsable communication, 021 613 40 80 ou 078 661 08 97, graz@eper.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000081/100719458> abgerufen werden.